REPUBLIQUE DU BENIN
****
DOSSIER TYPE D'APPEL D'OFFRES
OUVERTNATIONAL
****

Passation des marchés de travaux

OBJET DU MARCHÉ : TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAISON DES JEUNES, DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES AVEC DIVERS ÉQUIPEMENTS DANS LES BUREAUX DE LA MAIRIE DE DJOUGOU

RÉFÉRENCE DE L'APPEL D'OFFRE : T_DST_68737

AUTORITÉ CONTRACTANTE : Commune de Djougou

SOURCE DE FINANCEMENT : FADeC Non Affecté, Fonds LNB et Fonds propres

Vu le 27/04/2023

BON A LANCER

Gestion : 2023

IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 6248/6241/234334/2313182

ACCORD DE DON : Fonds Loterie Nationale du Bénin (*une partie des sources de financement de ce marché*).

AVRIL 2023

******

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres – Modèle d'avis d'appel d'offres

COMMUNE DE DJOUGOU

OBJET : Travaux de réhabilitation de la maison des jeunes, des infrastructures administratives avec divers équipements dans les bureaux de la Mairie de Djougou

Référence SIGMAP : T_DST_68737

AVIS N° : 62/0020/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 01/02/2023 et actualisé le 13/03/2023.
2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds FADeC Non Affecté, Fonds de la Loterie Nationale du Bénin et des fonds propres, afin de financer le renforcement des bases de la gouvernance locale et de la performance administrative, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de réhabilitation de la maison des jeunes, des infrastructures administratives avec divers équipements dans les bureaux de la Mairie de Djougou.
3. La Commune de Djougou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- réhabilitation de la maison des jeunes.
- réfection des infrastructures de la mairie.
- réhabilitation de la salle de conférence N°2 ;
- achèvement des travaux de réhabilitation de la salle de délibération (salle de conférence N°1) ;
- installation des équipements solaires à la station radio de la mairie de Djougou.

BON A LANCER

Le Chef Cellule Djougou

Les travaux sont répartis en quatre (04) lots à savoir :

- Lot 1 : Réhabilitation de la maison des jeunes
- Lot 2 : Réhabilitation de la salle de conférence N°2 et réfection des infrastructures de la mairie ;
- Lot 3 : Achèvement des travaux de réhabilitation de salle de délibération (salle de conférence N°1) ;
- Lot 4 : Installation des équipements solaires à la station radio de la mairie de Djougou

L'Autorité contractante attribuera les différents lots au(x) candidat(s) qui offre(nt) la combinaison d'offres par lots (y compris tous rabais éventuellement consentis en cas d'attribution de plus d'un lot) évaluée la plus économiquement avantageuse, et qui satisfait (ont) aux conditions de qualification.

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera : le lot sur lequel son montant est le moins élevé.

Aucune variante n'est admise, sauf la variante au délai d'exécution.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

Le Chef Cellule Djougou

a) Pour les anciennes entreprises sur chaque lot

i. Exigences techniques et expériences

- ❖ Être une entreprise exerçant dans :
  - le BTP, le génie civil et justifié par son registre de commerce et/ou ses statuts ou encore tout document officiel (*délivré par les structures étatiques compétentes*) en tenant lieu lorsqu'il s'agit d'un entreprenant (**éliminatoire**) **pour chacun des lots 1, 2 et 3** ;
  - l'énergie solaire ou l'énergie renouvelable et justifié par son registre de commerce et/ou ses statuts ou encore tout document officiel (*délivré par les structures étatiques compétentes*) en tenant lieu lorsqu'il s'agit d'un entreprenant (**éliminatoire**) **pour le lot 4** ;
- ❖ Avoir exécuté en général, au moins trois (03) marchés publics des travaux au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) en tant qu'entrepreneur, avec satisfaction et en fournir la preuve (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples de la première page et de la page de signature du contrat ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve, avec copie simple de la première page et de la page de signature du contrat*) ;
- ❖ Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) avec satisfaction, deux (02) marchés similaires d'un montant cumulé des F CFA HTVA supérieur ou égal à :
  - 48.000.000 pour chacun des lots 1, 2 et 3 puis en fournir les preuves (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature* ***ou bien*** *copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature*).
  - 10.000.000 pour le lot 4 puis en fournir les preuves (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature* ***ou bien*** *copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature*).

***NB** : La similarité tient à l'objet du lot concerné dans le marché.*

- ❖ Avoir un personnel technique qualifié, justifié par leurs Curricula vitae, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences (*attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait*)
- ❖ Disposer d'un matériel minimum (*fournir la preuve de la propriété : copies légalisées des reçus d'achat, carte grise ou tout autre titre équivalent au nom du soumissionnaire ; ou encore l'original de la promesse de location du matériel concerné avec les copies légalisées des mêmes titres de propriété du promettant*).

NB **: Confère tableaux n°5.a et 6.a de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) dans la première partie du présent DAO, pour les exigences relatives au personnel et au matériel.**

BON A LANCER

Le Chef Cellule Djougou

ii. Exigences d'ordre financier

- ❖ Fournir les états financiers certifiés pour les trois (03) dernières années à 2022 (2021, 2020 et 2019) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme.
- ❖ Avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur des F CFA HTVA :
  - **Pour le lot 1** : six millions trois cent cinquante cinq mille neuf cent trente deux (6.355.932), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.
  - **Pour le lot 2** : sept millions deux cent cinquante-deux mille sept cent soixante-seize (7.252.776), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.
  - **Pour le lot 3** : six millions deux cents vingt-cinq mille quatre cents quatre-vingt (6.225.480) justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.
  - **Pour le lot 4** : un million deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt six (1.271.186) justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas de références techniques sur chaque lot

i. Exigences techniques et expériences :

- ❖ Être une entreprise exerçant dans :
  - le BTP, le génie civil et justifié par son registre de commerce et/ou ses statuts ou encore tout document officiel (*délivré par les structures étatiques compétentes*) en

tenant lieu lorsqu'il s'agit d'un entreprenant (**éliminatoire**) **pour chacun des lots 1, 2 et 3** ;

- l'énergie solaire ou l'énergie renouvelable et justifié par son registre de commerce et/ou ses statuts ou encore tout document officiel (*délivré par les structures étatiques compétentes*) en tenant lieu lorsqu'il s'agit d'un entreprenant (**éliminatoire**) **pour le lot 4** ;

❖ En lieu et place des expériences générales et des expériences spécifiques du soumissionnaire, les expériences du personnel d'encadrement seront prises en compte (*cf.* tableau 5.b de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification).

NB :

- **Le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement doit être d'un montant supérieur ou égal à F CFA HTVA :**
  - 48.000.000 pour chacun des lots 1, 2 et 3, **justifié par les preuves requises à savoir :** (*attestations ou certificats de travail appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature du marché* ***ou bien*** *attestation de service fait ou certificat de service appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature du marché*).
  - 10.000.000 pour le lot 4 **justifié par les preuves requises à savoir :** (*attestations ou certificats de travail appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature du marché* ***ou bien*** *attestation de service fait ou certificat de service appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature du marché*).
- **La similarité tient à l'objet du lot concerné. Tout marché non-similaire ne sera pas pris en compte.**

❖ Avoir un personnel technique qualifié, justifié par leurs Curricula vitae, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences (*attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait*).

❖ Disposer d'un matériel minimum (*fournir la preuve de la propriété : copies légalisées des reçus d'achat, carte grise ou tout autre titre équivalent au nom du soumissionnaire ; ou encore l'original de la promesse de location du matériel concerné avec les copies légalisées des mêmes titres de propriété du promettant).*

NB : **Confère tableaux n°5.b et 6.b de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) dans la première partie du présent DAO, pour les exigences relatives au personnel et au matériel.**

BON A LANCER

Le Chef Cellule Djougou

ii. Exigences d'ordre financier

❖ Fournir une assurance des risques professionnels d'un montant équivalent au moins, si le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement n'atteint pas **F CFA HTVA 48.000.000 pour les lots 1, 2 et 3 puis F CFA HTVA 10.000.000 pour le lot 4.**

- ❖ Présenter le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise ;
- ❖ Avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur des F CFA HTVA :
  - **Pour le lot 1** : six millions trois cent cinquante cinq mille neuf cent trente deux (6.355.932), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.
  - **Pour le lot 2** : sept millions deux cent cinquante-deux mille sept cent soixante-seize (7.252.776), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.
  - **Pour le lot 3** : six millions deux cents vingt-cinq mille quatre cents quatre-vingt (6.225.480) justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.
  - **Pour le lot 4** : un million deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt six (1.271.186) justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de :
   - ❖ trois (03) mois au minimum et de quatre (04) mois au maximum pour chacun des lots 1, 2 et 3 ;
   - ❖ deux (02) mois au minimum et de trois (03) mois au maximum pour le lot 4.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou, sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F7, cell : 55 27 79 06, *prmpdjougou@gmail.com* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au *secrétariat Permanent de la PRMP* à l'adresse mentionnée ci-après :

   - ❖ **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ;**
   - ❖ **Cell : 58 77 36 44 ;**

Aux heures suivantes : **tous les jours ouvrables de 08h 00 mn à 12h 30mn** (heure locale) **les matins et de 14h 00 mn à 17h 30mn** (heure locale) **les soirs.**

Et à compter du 02 / 05 20 23 .

BON A LANCER

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE DJOUGOU Le Chef Cellule

****

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9**, à compter **du** 02 / 05 20**23**, **tous les jours ouvrables de 08h 00 mn à 12h 30mn les matins et de 14h 00 mn à 17h 30mn les soirs**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat Permanent de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait (physique et électronique) est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP : **non-applicable**

NB :

- Le retrait (*physique et électronique*) est matérialisé par une décharge dans le registre spécial de réception des offres. L'envoi du DAO dans l'adresse électronique d'un candidat vaut également décharge.
- Pour toute demande (*électronique ou physique*) du retrait du DAO, le candidat devra préciser le nom du marché concerné d'une part, et le nom de l'entreprise, ses coordonnées (N° RCCM, N° IFU et N° de téléphone avec son adresse électronique (E-mail)), les nom et prénom (s) de la personne physique qui fait la demande au nom du candidat. La réponse à toute demande électronique (par e-mail) est donnée au candidat dans un délai de 24 heures ouvrables (heure locale) suivant cette demande au plus tard.
- ***Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraine le rejet de son offre.***

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF (en *fichier unique suivant l'ordre chronologique des pages de l'offre originale ou bien un dossier unique comportant des fichiers ordonnés conformément à l'offre originale)*, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : ***Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Commune de Djougou*** au plus tard le 23 / 05 /2023 à **10h00mn (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, c'est-à-dire, après 10h 00 mn (heure locale) le 23 / 05 /2023 seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à :

- l'adresse ci-après : ***Mairie de Djougou, bâtiment F, Rez-De-Chausée, Salle de Documentation.***
- *A* **10h 30mn (heure locale), le** 23 / 05 **/2023**

BON A LANCER

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS DE L'ATACORA-DONGA
Le Chef Cellule
DJOUGOU

****

NB : Sans contrevenir aux règles régissant le mandat, la remise de l'offre d'un soumissionnaire par une personne physique autre que le Responsable de l'entreprise, vaut mandat pour la personne physique. Une personne ne peut représenter plus d'un soumissionnaire ni pour le dépôt des dossiers, ni pour la participation à l'ouverture des plis. Dans le cas contraire, les soumissions concernées par la représentation multiple seront rejetées.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **Pour le lot 1 : deux cent onze mille huit cent soixante quatre (211.864) FCFA ;**
- **Pour le lot 2 deux cent quarante-et-un mille sept cent cinquante neuf (241.759) F CFA ;**
- **Pour le lot 3 : deux cent sept mille cinq cent seize (207.516) ;**
- **Pour le lot 4 : quarante-deux mille trois cent soixante-treize (42.373).**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

NB : Pour éviter des omissions de texte dans les formulaires du DAO, tout candidat peut télécharger le dossier-type sur le site web de l'ARMP-Bénin (https://armp.bj/dernier-mise-a-jour-des-documents-types/), le dossier type n° 1-dossier-dappel-doffres-pour-la-passation-des-marches-de-travaux-version-mai-2022-armp-1.doc. Il contient tous les formulaires du présent DAO que le candidat peut copier dans le cadre du montage de son offre, sauf le formulaire de lettre d'engagement du soumissionnaire à souscrire aux polices d'assurance avant le démarrage des travaux, le formulaire des bénéficiaires effectifs et le formulaire du Sous-Détail des Prix Unitaires. Ce dernier est fourni à titre indicatif.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

BON A LANCER
Vu le 27/04/23
Le Chef Cellule Djougou

Djougou le 02 / 05 /2023

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou,

PRMP

Hotonou F. ADJIGUI

Ampliation :SE (ATCR) 01 ; DST (pour information) : 01 ; CCMP (pour information) : 01